

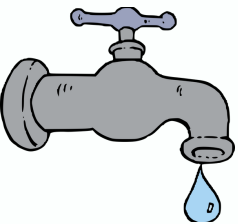
À la bretonne : Erratum

Dans son livre *À la bretonne*, l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) prône un « formidable territoire de production », mais à quel prix social et écologique ? Alors que le livre se veut « une source fiable d'informations vérifiées », les faits et chiffres avancés pour redorer l'image de l'agroalimentaire breton sont bien loin de la réalité.

Épanouis à la chaîne ?

« 70 % des salarié·es issus des industries agroalimentaires satisfaits et épanouis », vraiment ? Les ouvrier·es de l'agroalimentaire dénoncent régulièrement la **précarité de leurs emploi et de leur salaire** ainsi que **l'impact de leur travail sur leur santé**. Les mauvaises conditions de travail dans l'agroalimentaire conduisent par ailleurs à des difficultés de recrutement, poussant certaines entreprises agroalimentaires à exploiter **une main-d'œuvre illégale**. Dès lors, comment expliquer le taux d'épanouissement présenté par l'ABEA ? Peut-être suffit-il de regarder du côté de la source de ce sondage, réalisé par... l'ABEA elle-même.

source : CGT



Soif agroalimentaire

L'ABEA vante les 6 millions de m³ d'eau économisés par l'industrie agroalimentaire entre 2019 et 2023. Soulignons ici que l'agroalimentaire breton reste, d'après ces chiffres, à l'origine de **34 millions de m³ d'eau par an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle des habitant·es de Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Quimper et Saint Malo réunis. Le « leader » des économies en eau a donc encore du chemin à faire...

source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Effondrement du monde payson

À la bretonne constate l'effondrement du nombre d'exploitations agricoles, **passé de 150 000 à 24 000 en cinquante ans**. L'ouvrage s'abstient cependant de tout commentaire sur la **responsabilité de l'industrialisation agricole dans un tel effacement**, préférant qualifier celle-ci de « réussite ». L'effondrement de la population agricole est pourtant le fruit d'un modèle agro-industriel qui exige un fort niveau de productivité, poussant vers la sortie les agriculteur·rices qui ne répondent pas à ces exigences. Cette pression se traduit par un mal-être profond chez les agriculteur·rices, en particulier en Bretagne, **région qui compte le plus de suicides chez les actifs agricoles**.

source : MSA

Des tomates bretonnes... qui réchauffent le climat

La Bretagne, 1^{ère} région productrice de tomates, fierté ou contresens ? Pour outrepasser la grisaille bretonne, **95 % des tomates sont produites hors-sol, sous serres chauffées**. Or, les 600 hectares de serres chauffées que comptent la Bretagne ont un coût énergétique : pour produire 1 kg de tomates, il faut dépenser 13 kWh, soit la consommation électrique quotidienne d'une famille de quatre personnes. Et si l'industrie se targue d'avoir réduit de 57 % son impact carbone depuis 2006, celui-ci culmine à 2,2 kg CO₂/kg de tomates produites sous serres chauffées - contre 0,3 kg CO₂/kg pour des tomates de saison. Alors que **le secteur agricole est à l'origine de 39 % des émissions régionales**, prendre le chemin de l'agroécologie est nécessaire : produire dans le respect des cycles naturels, à l'inverse de l'agriculture industrielle.

Source : Ademe, Gab, Frab, Observatoire de l'environnement en Bretagne



Pollutions à l'ammoniac

La baisse de 16 % de pollution d'ammoniac annoncée par l'ABEA se base sur des données erronées. En réalité, entre 2008 et 2022, la pollution d'ammoniac n'a baissé que de 11 % et **la Bretagne reste la 1ère région émettrice en France, avec 98 % de ces émissions imputables au système agricole intensif**. Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur de santé publique : source de particules fines, les émissions d'ammoniac favorisent maladies chroniques, cancers et maladies cardio-vasculaires.

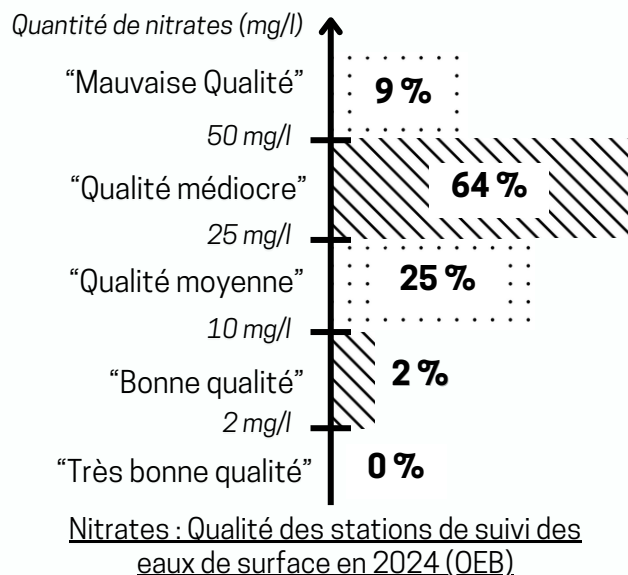
source : Air Breizh, Splann

Des eaux « médiocres »

Les algues vertes, symptôme de la pollution des eaux bretonnes, sont à peine évoquées dans *À la bretonne*. Les auteur·rice soulignent les efforts déployés qui auraient permis aux cours d'eau concernés de passer « sous la barre de 35 mg/l de nitrates ». Or ce seuil est loin d'être gage de qualité. Selon les critères de la directive cadre sur l'eau, une masse d'eau de « bonne qualité » ne devrait pas concentrer plus de 10 mg/l de nitrates.

L'évaluation de 2024 révèle que 64 % des stations de suivi des eaux de surface en Bretagne présentent une qualité « médiocre ».

source : Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB)



Un bocage décimé

Face aux sécheresses, l'ABEA souligne, à raison, le rôle joué par le bocage breton dans l'entretien du cycle de l'eau. Elle omet cependant de préciser que ce bocage a été largement détruit par l'industrialisation de l'agriculture sur laquelle repose l'agroalimentaire breton. Rappelons que **70 % des haies ont été rayées de la carte** depuis les remembrements des années 1950... Et ce bocage continue d'être la cible de dégradation : **chaque année, environ 23 500 km de haies disparaissent en France**.

source : Splann, Inrae

Méthaniseurs : l'alimentation concurrencée par le biogaz

L'ABEA se félicite de l'explosion de la production bretonne de biogaz grâce aux 281 méthaniseurs du territoire. Mais ce gaz « vert » est loin de montrer patte blanche. Derrière la valorisation de déchets d'élevage, les producteurs de biogaz sont tentés de **détourner des cultures agricoles de leur vocation alimentaire**, en raison de leur pouvoir méthanogène plus élevé - le rendement énergétique du maïs est, par exemple, 10 fois plus élevé que celui du lisier de porc. Censée être réglementée, cette dérive est dans les faits peu contrôlée.

source : Splann, IFIP

Ce portrait édulcoré de l'agroalimentaire « À la bretonne » réalisé par l'ABEA s'inscrit pleinement dans son objectif de promotion de la filière, au service des 250 entreprises qu'elle représente. Ce travail est largement subventionné par la Région Bretagne : **depuis 2014, l'ABEA a cumulé 1,25 millions d'euros de subventions régionales** - un soutien à l'industrie agro-alimentaire qui contraste avec les coupes budgétaires imposées aux acteurs de l'agriculture biologique et paysanne.